

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LES JEUNES CRIMINELS

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, la semaine dernière à Burnaby en Colombie-Britannique, le gérant d'une bijouterie a été abattu en plein jour dans un centre commercial par deux jeunes voleurs.

En mars, quatre adolescents, dont l'un brandissait une arme semi-automatique de calibre .25, se sont présentés dans une autre bijouterie de Vancouver et en sont ressortis avec un butin estimé à 400 000 \$. L'un des malfaiteurs n'était âgé que de 13 ans.

La police de Vancouver estime que ces méfaits témoignent d'une augmentation du nombre de crimes graves et violents commis par des enfants. Selon le *Vancouver Province*, au-delà de deux douzaines d'actes criminels semblables ont été perpétrés depuis quelques mois dans les basses terres de la Colombie-Britannique, principalement par des enfants. De nombreux gangs utilisent des enfants pour commettre des crimes parce qu'aux termes de la Loi sur les jeunes contrevenants, ces derniers risquent tout au plus trois ans d'incarcération.

Le gouvernement a proposé des modifications qui alourdiraient les peines prévues par la Loi sur les jeunes contrevenants. Ces modifications, et peut-être d'autres encore plus radicales, sont nécessaires pour empêcher nos jeunes de sombrer dans la criminalité.

Je demande aujourd'hui à la ministre de la Justice d'examiner sérieusement ce problème grandissant et de prendre des mesures décisives avant que la situation ne s'aggrave.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, dans bien des petites villes et des villages du Canada, l'édifice de brique abritant le bureau de poste est le seul élément reconnaissable de la présence du gouvernement fédéral. Mais la Société canadienne des postes est en train de retirer systématiquement cette présence, avec le plein appui du gouvernement.

Dans ma circonscription, les localités de Monastary, Orangedale, Margaree Harbour et Saint-Joseph-du-Moine ont récemment perdu leur bureau de poste.

La semaine dernière, les habitants de Mabou ont été avisés que le leur était le suivant sur la liste. Le bureau de poste de Mabou dessert les 410 foyers de cette fière localité établie dans les années 1820. Sur sa façade, l'inscription en gaélique «Mabou—Maison des lettres» est un témoignage éloquent du riche héritage écossais de ses usagers. Cette localité est sur le point de perdre un

bureau de poste qui la sert depuis 1871, sans qu'il y ait eu consultation et sans possibilité d'appel.

Il faut arrêter ce massacre. Il est temps que ce gouvernement ramène au pas sa société d'État qui s'est débri-dée.

Il est temps que Postes Canada écoute les habitants de Mabou, d'Orangedale, de Saint-Joseph-du-Moine, de Margaree Harbour et de toutes ces autres localités qui veulent préserver leur bureau de poste rural, cet emblème important de la nation.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est): Monsieur le Président, si l'on en croit les médias, des hauts fonctionnaires fédéraux se rencontrent régulièrement pour tracer les plans d'un nouveau Canada décentralisé.

Si l'on en vient un jour à transférer les responsabilités fédérales aux provinces, celles-ci auront certainement besoin aussi d'un nouveau pouvoir de taxation. Cela affaiblirait évidemment la capacité du gouvernement fédéral de gérer l'économie nationale. Le ministre des Finances a souvent parlé des difficultés que nous connaissons maintenant, quand les politiques de dépense provinciales entrent en conflit avec la politique économique fédérale. Une plus grande décentralisation entraînera des conflits encore plus grands et pourrait finalement mener au chaos économique et à la désintégration du Canada en tant que nation viable.

Ce n'est pas ce que la plupart des Canadiens veulent. La plupart des Canadiens, et je suis de ceux-là, veulent un gouvernement national fort.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ce n'est un secret pour personne que l'industrie de la construction et de la réparation de navires traverse une grave crise.

Les gouvernements libéraux et conservateurs ont successivement échoué dans leur tentative de faire en sorte que les navires utilisés au pays pour le transport, le cabotage, la défense, la pêche, l'exploitation de nos ressources nationales ou du pétrole en mer et les patrouilles de recherches et de sauvetage soient fournis par les chantiers navals canadiens et construits par des travailleurs canadiens.

Le gouvernement libéral du début des années 1980 a, par la voix de son ministre des Finances, maintenant chef de l'opposition, annulé la dernière parcelle de subventions offerte aux chantiers navals canadiens pour la construction de nouveaux navires.